

Économie politique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **22 (1930)**

Heft 11

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La proposition Schurch fut appuyée au cours de la discussion par les représentants des gouvernements de Grande-Bretagne, de l'Allemagne, de l'Italie, du Canada et de l'Inde, ainsi que par tous les membres du groupe ouvrier et adoptée finalement à l'unanimité. Le programme des travaux sera fixé par la Commission du chômage, le nombre des membres de celle-ci fut porté de 3 (un par groupe) à 12 (4 par groupe), elle sera autorisée à consulter des experts.

Au sujet du *rapport du directeur*, le Conseil a constaté que le nombre de ratifications de conventions internationales enregistré est actuellement de 408.

En réponse à une question de Poulton, représentant ouvrier britannique, Lawron, représentant du Gouvernement britannique, a déclaré que celui-ci, malgré les difficultés qu'il a rencontrées, est toujours décidé à donner suite dans le plus bref délai possible à l'intention qu'il avait annoncée dès son arrivée au pouvoir de ratifier la *Convention de Washington* sur la journée de huit heures dans l'industrie.

Le Conseil a fixé au jeudi, 28 mai 1931, l'ouverture de la quinzième session de la Conférence internationale du travail.

La prochaine session du Conseil d'administration aura lieu à Genève le 21 janvier 1931.

Economie politique.

La conjoncture durant le troisième trimestre.

La crise économique mondiale semble avoir plutôt augmenté que diminué durant les 3 derniers mois. Les pays qui jusqu'ici avaient été favorisés par une conjoncture normale, subissent également les effets d'une aggravation de la situation économique. Les nouveaux facteurs de perturbation qui se sont manifestés, tels que les troubles en Amérique du Sud et l'agitation qu'a provoquée en Allemagne le résultat des élections, ne sont certainement pas pour améliorer la situation. Nous voilà donc au seuil de l'hiver, saison qui fera sans doute augmenter le nombre des chômeurs. Les prévisions pour les mois à venir sont peu réjouissantes; il ne faut pas encore s'attendre à une amélioration.

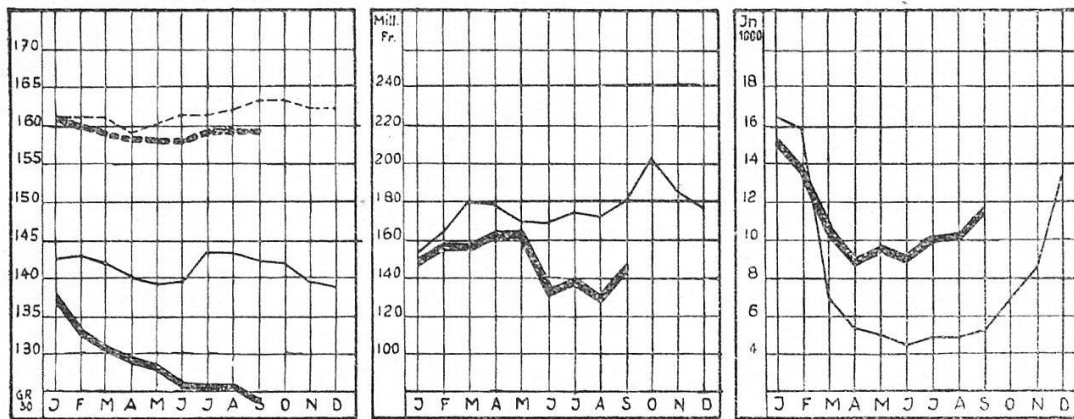
Le marché monétaire est encore inférieur aux effets de la crise et à la débâcle des prix des matières premières. L'offre du capital s'est renforcée, en Suisse surtout, du fait qu'on a de nouveau tenté de placer sur le marché suisse d'importantes sommes provenant de capitaux en fuite. Le taux d'escompte privé est tombé à 1,5 % (moyenne du mois d'octobre), soit 1,8 % en dessous du niveau qu'il avait atteint durant ces deux dernières années. Le taux d'intérêt pour les capitaux à long terme a également reculé plus rapidement que d'habitude. Le rendement des valeurs pupillaires (tels que les emprunts fédéraux et des C. F. F.) est tombé en dessous de 4 pour cent; il est à peu près de $\frac{1}{2}$ % inférieur à celui de 1929. Les banques cantonales réduisent successivement le taux d'intérêt hypothécaire à 5 et $4\frac{3}{4}$ %, donc environ de 0,5 %.

Les cours des actions ne sont pas parvenus à se remettre à flot. La spéculation qui autrefois avait fait monter les cours d'une manière démesurée, subit actuellement dans la même proportion le contre-coup de la baisse des cours, et elle a naturellement profité de la situation instable en Allemagne, en Autriche et dans les pays d'outre-mer. Les actions industrielles sont spécialement subies le contre-coup de la baisse des cours, suite naturelle de l'aggravation de

Index des prix

Exportation

Nombre des personnes cherchant un emploi



..... Prix de détail
 — Prix de gros

— 1929

— 1930

L'exportation qui était de 163 en mai, est tombée subitement à 137 millions de francs en juin et depuis elle a subi chaque mois une perte de 40 millions environ en comparaison des mêmes mois de l'année précédente.

Le tableau des résultats de chaque trimestre nous démontrera à quel point la situation est grave:

	Exportation		Exportation	Importation		
	1929	1930	en moins 1930	1929	1930	
	en millions de francs			en millions de francs		
1 ^{er} trimestre	497	462	— 34	626	641	+ 15
2 ^{me} trimestre	517	462	— 55	682	646	— 36
3 ^{me} trimestre	529	412	— 117	703	701	— 2

Alors que la diminution de l'exportation au début de l'année pouvait en partie être attribuée à la réduction des prix, elle a augmenté à peu près de 20 pour cent, ce qui signifie une sérieuse entrave pour notre exportation. La diminution de l'exportation dans le courant du troisième trimestre est plus importante que celle des deux premiers trimestres réunis. L'importation n'a que très peu diminué; en regard de la baisse des prix des matières premières on peut même s'attendre à une légère augmentation de l'importation. Cela n'est en soi-même pas alarmant, au contraire c'est un signe de la capacité d'achat très haute de notre marché intérieur.

D'après les chiffres suivants, se rapportant au troisième trimestre, le recul de l'exportation s'est étendu à peu près à toutes les industries:

	1929	1930		1929	1930
Coton	12,8	8,6	Aluminium et objets en aluminium	15,4	11,7
Toile de coton	17,9	13,7	Machines	62,5	52,5
Broderies	24,6	16,9	Montres	69,8	45,3
Chappe	8,9	5,2	Instruments et appareils	17,4	16,6
Soie artificielle	9,1	9,7	Produits pharmaceutiques et droguerie	13,3	12,2
Rubans de soie	4,7	3,4	Couleurs au goudron	20,4	22,0
Laine	13,7	10,8	Chocolat	7,1	6,6
Tricotage et bonneterie	9,1	6,5	Lait condensé	10,8	8,9
Vannerie	5,8	3,2	Fromage	28,4	24,8
Chaussures	10,0	8,7			

C'est dans l'horlogerie que l'on constate la plus grande perte, soit plus d'un tiers. L'industrie textile également a sensiblement moins exporté que

l'année précédente, fait qui annonçait déjà la crise. L'exportation des machines et de l'aluminium a diminué également d'une manière très sensible. Par contre l'exportation des produits alimentaires, des instruments, drogues, chaussures s'est bien maintenue. Les seuls produits dont l'exportation a augmenté sont les couleurs à base de goudron et la soie artificielle.

Le marché du travail enregistre chaque mois de nouveaux chômeurs:

	1927	1928	1929	1930
Juin	7735	5378	4399	9,002
Juillet	8404	5525	4801	10,161
Août	8854	6523	4611	10,351
Septembre	8335	6125	5197	11,613

Ce n'est pas seulement le recul saisonnier qui fut plus faible au printemps de cette année qu'en 1929, l'augmentation mensuelle est également supérieure à celle de l'année précédente. En septembre on comptait 6416 personnes en quête de travail de plus qu'en septembre 1929. Sur ce nombre 2223 proviennent de l'industrie horlogère, 1420 de l'industrie textile, 958 de l'industrie du bâtiment et 734 de l'industrie métallurgique et de celle des machines. L'augmentation du nombre des personnes en quête de travail dans le courant du mois de septembre concerna surtout l'industrie du bâtiment (+ 345), l'industrie textile (+ 238), ainsi que l'industrie des machines et l'industrie métallurgique (+ 139).

Selon les statistiques des caisses de chômage le chômage complet a augmenté dans la même proportion que le chômage partiel. En juillet, sur 274,000 membres on comptait 1,9% de chômeurs complets et 6,2% d'ouvriers chômant partiellement; en août on comptait déjà 2,3 respectivement 7,9%. L'industrie horlogère a atteint un record, elle compte 8,6% chômeurs complets et 38,5% d'ouvriers chômant partiellement, elle n'occupe donc plus que 53% des ouvriers complètement.

Les prévisions pour l'hiver sont tout à fait défavorables. Les industries d'exportation qui jusqu'ici n'ont pas eu trop à souffrir de la crise en seront peu à peu atteintes plus gravement. Ainsi, les commandes diminuent sensiblement dans l'industrie des machines et il faut s'attendre à de nouvelles restrictions. Il ne faut pas s'attendre à une amélioration de l'industrie d'exportation avant le printemps prochain, car le chômage continue d'augmenter dans les plus importants débouchés. Toutefois nous n'avons pas sujet à voir l'avenir trop en noir. Le marché intérieur suisse offre toujours de la résistance. Les métiers et industries qui travaillent pour le marché intérieur sont en général encore bien occupés. Il en est de même pour l'industrie du bâtiment. Le nombre des logements construits cette année est sensiblement supérieur à celui de l'année dernière. Ce n'est que ces derniers mois que l'on a enregistré un léger recul. Le nombre des permis de bâtir a même augmenté au mois de septembre. Il y a par contre un fort recul dans les projets de bâtisses de fabriques, car par suite de l'insécurité de la situation, il est compréhensible que peu d'industriels se risquent à agrandir leurs immeubles.

Le meilleur empêchement à l'extension du chômage est actuellement la capacité d'achat indigène. Pour la maintenir à un niveau relativement élevé il est indispensable que dans l'intérêt de l'économie collective on lutte avec énergie contre toute tentative de baisse des salaires. D'autre part il est absolument de toute urgence que les autorités cantonales et communales réalisent la proposition de l'Union syndicale suisse tendant à concentrer toutes les commandes officielles et fassent tout pour fournir de l'occupation au plus grand nombre possible d'ouvriers dans l'industrie et dans les arts et métiers.